

## **Prise de position sur le rapport du Conseil fédéral concernant les troubles du spectre de l'autisme (TSA)**

Il est mentionné dans le rapport que la psychomotricité commence à l'âge scolaire pour se poursuivre jusqu'à l'âge adulte et différentes mesures placent l'association professionnelle face à ses responsabilités. Psychomotricité Suisse aimerait corriger cette indication en précisant que la thérapie en psychomotricité est également proposée en âge préscolaire, notamment auprès des enfants présentant des TSA.

La psychomotricité fait partie des mesures de pédagogie spécialisée reconnues par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Elle s'appuie sur des théories et des concepts fondés sur des données probantes et sur les derniers résultats issus de son propre domaine de recherche ainsi que des sciences apparentées. Les thérapeutes en psychomotricité exercent dans les domaines pédago-thérapeutique et médico-thérapeutique.

Psychomotricité Suisse s'engage pour que la psychomotricité soit mieux établie en Suisse en tant que partie intégrante de l'intervention interdisciplinaire précoce intensive chez les enfants atteints d'autisme.

### **La thérapie en psychomotricité pour les enfants en bas âge atteints d'autisme**

La psychomotricité étudie les interactions entre perception, sentiments, pensée, mouvement et comportement. La thérapie en psychomotricité favorise le développement psychomoteur de façon mesurable et observable selon des critères définis à travers différents types d'activités corporelles comme par exemple des jeux moteurs, sensoriels, sociaux ou symboliques. Elle peut ainsi apporter une contribution spécifique à la stimulation globale des enfants atteints d'autisme de façon à favoriser leur développement. La thérapie en psychomotricité offre un soutien important notamment sur le plan sensoriel, de l'équilibre sensori-tonique et de la régulation tonico-émotionnelle, qui sont des bases essentielles aux capacités d'attention et d'apprentissage. Elle permet également de travailler sur les bases de la communication, l'interaction et les compétences sociales. Pour des jeunes enfants avec un TSA, les séances de psychomotricité offrent un cadre, un matériel et des outils particulièrement motivants et adaptés à leurs spécificités (ex. jeux sensorimoteurs, structuration de l'espace).

### **Prise de position sur les axes d'intervention prioritaires selon le rapport du Conseil fédéral**

#### **➤ Dépistage précoce et pose de diagnostic: sensibilisation et formation continue**

Des thérapeutes en psychomotricité spécialisé-e-s intègrent dans leur travail spécifique également des interventions « evidence-based » et des programmes d'entraînement des compétences sociales et contribuent à étayer le débat d'experts. En raison de sa grande pertinence dans la pratique, Psychomotricité Suisse accordera la priorité à ce thème dans le cadre de sa collaboration avec les hautes écoles et favorisera la spécialisation des membres dans le domaine du TSA à travers le soutien de formations continues spécifiques.

Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Berne

Tél. 031 301 39 80  
info@psychomotricite-suisse.ch  
www.psychomotricite-suisse.ch

➤ **Conseil et coordination: centres de compétence et spécialisation des structures existantes**

La thérapie en psychomotricité n'est pas mentionnée de manière concrète pour cet axe d'intervention, alors même qu'elle fait partie de l'intervention précoce intensive interdisciplinaire dans plusieurs centres de compétences. Même en dehors des centres, les enfants présentant des TSA profitent aujourd'hui de l'intervention de psychomotricien-ne-s, que ce soit dans des institutions spécialisées ou des cabinets privés. La collaboration avec les centres se fait en lien avec des patients, mais aussi dans le cadre d'échanges interdisciplinaires.

Psychomotricité Suisse partage la position commune de la Conférence des associations professionnelles de pédagogie spécialisée et pédago-thérapeutiques, qui soutient le développement de centres de compétences pour l'évaluation, la coordination, le conseil, la formation initiale et continue. Pour l'intervention, nous accordons la priorité aux offres régionales et nous engageons pour que les centres de thérapie existants élargissent leur offre et leur participation au soutien intensif précoce des enfants présentant des TSA et au conseil des familles concernées. La détection précoce nécessite en outre la présence de professionnel-le-s formé-e-s spécifiquement dans les institutions pour les enfants en âge préscolaire et requiert le développement de mesures préventives, par exemple dans les crèches.

➤ **Intervention précoce: diversité des méthodes et continuité**

Le rapport d'évaluation insiste sur l'intensité, l'interdisciplinarité et la continuité des approches thérapeutiques comme facteurs de succès déterminants de l'intervention précoce intensive. La profession de psychomotricien-ne se situe à l'interface entre les domaines de l'éducation et de la santé et peut donc remplir la fonction de trait d'union. Dans le sens de la diversité des méthodes et de l'interdisciplinarité, nous considérons qu'il est utile d'intégrer davantage la thérapie en psychomotricité à l'intervention intensive.

Aujourd'hui déjà, certains cantons ont recours à la thérapie en psychomotricité comme intervention spécifique et complémentaire en cas de TSA en âge préscolaire. Ancrée comme offre de base dans le concordat sur la pédagogie spécialisée et appropriée en tant que thérapie pour les personnes de tout âge, la thérapie en psychomotricité peut garantir la continuité dans l'accompagnement des personnes concernées et de leurs familles, mais aussi des écoles et institutions (pendant la période préscolaire et postscolaire). Elle peut accompagner avec compétence des interfaces sensibles (avant, pendant et après la scolarité ainsi que dans les domaines de la formation et de la santé).

## **Remarques finales**

Psychomotricité Suisse assume ses responsabilités dans le cadre de la marge de manœuvre dont elle dispose. Selon les recommandations du Conseil fédéral, nous nous engageons en priorité à favoriser la formation relativement à la problématique TSA aussi bien dans la formation de base qu'en formation continue ainsi que l'élargissement de l'offre en psychomotricité pour les enfants en âge préscolaire. Nous sommes volontiers disposés à coopérer pour l'élaboration de solutions cantonales.

---

## **Contact**

Judith Sägesser Wyss, Présidente, [judith.saegesser@psychomotricite-suisse.ch](mailto:judith.saegesser@psychomotricite-suisse.ch)  
Simone Reichenau, Co-directrice, Tél. 079 910 39 94,  
[simone.reichenau@psychomotricite-suisse.ch](mailto:simone.reichenau@psychomotricite-suisse.ch)